

Évaluations 2025

Repères CE1

Résultats nationaux

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

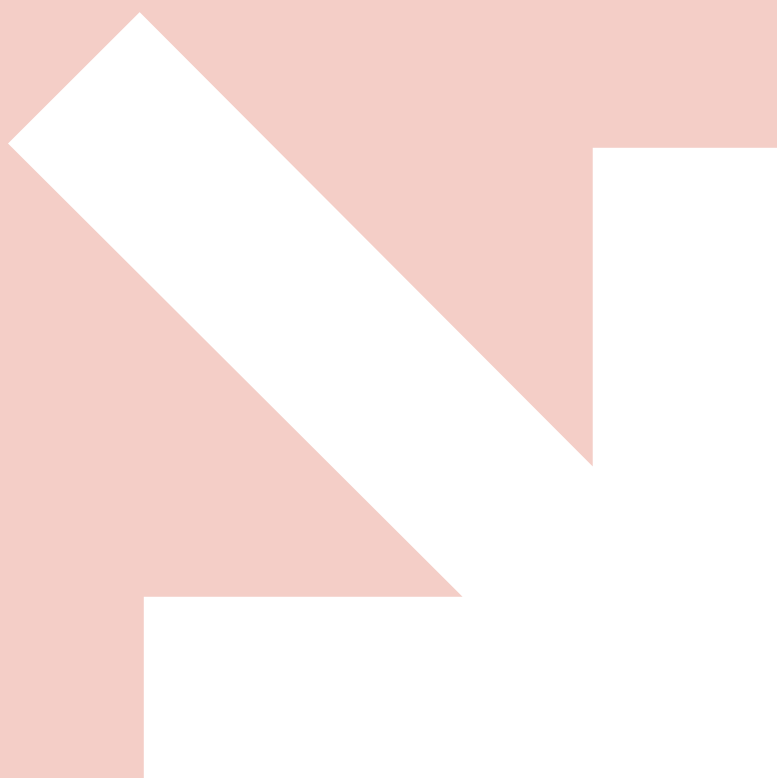
Série Études

Document de travail n° 2025-E08
Novembre 2025

Évaluations 2025

Repères CE1

Résultats nationaux



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteurs

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↳ Synthèse

À la rentrée 2025, l'ensemble des élèves de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques pour la huitième année consécutive.

Par rapport à 2024, les résultats sont en baisse en français pour trois des huit compétences évaluées et stables pour les cinq autres compétences de français et pour les huit compétences de mathématiques. La réussite des élèves en 2025 est supérieure à celle de 2019 pour trois des quatre compétences en mathématiques, en baisse pour trois des sept compétences en français et stable pour les autres compétences évaluées.

En français, les compétences d'écriture de syllabes, de compréhension de l'écrit et de l'oral sont les mieux réussies. Les compétences de fluence sont les moins maîtrisées.

En mathématiques, les compétences de reproduction d'assemblage, de lecture et d'écriture de nombres et de calcul mental sont les mieux réussies. Les compétences de résolution de problèmes sont les moins maîtrisées.

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées.

En français, la compréhension de mots à l'oral est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. Les écarts de performances les plus faibles sont pour les compétences d'écriture de mots et de syllabes.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en EP sont stables pour quatre des huit compétences évaluées, en hausse pour les compétences de compréhension de phrases lues seul(e) et de lecture à voix haute et en baisse pour la compétence de compréhension de mots à l'oral. Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en REP, les écarts augmentent pour cinq des huit compétences évaluées alors qu'entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en REP+, les écarts diminuent pour trois des huit compétences évaluées. L'écart de performance pour la compétence de compréhension de mots à l'oral diminue pour chacun des secteurs relevant de l'éducation prioritaire.

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances entre élèves scolarisés hors EP et en EP augmentent pour trois des sept compétences, que ce soit en REP ou en REP+. Entre les élèves scolarisés hors EP et en REP, l'écart de performance augmente également pour la compréhension de phrases lues seul(e) alors qu'il est stable pour les élèves en REP+. À l'inverse, entre les élèves scolarisés hors EP et en REP+, l'écart de performance diminue pour la compétence de compréhension de mots à l'oral mais est stable pour les élèves en REP.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence pour laquelle l'écart de performance est le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « reproduire un assemblage ».

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour six des huit compétences évaluées. L'écart de performance pour la compétence « résoudre des problèmes » diminue légèrement. L'écart de performance pour la compétence « lire des nombres entiers » augmente légèrement.

Pour les compétences « soustraire » et « écrire des nombres entiers », l'écart de performance augmente aussi légèrement entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP.

Pour les compétences « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée », les écarts de performances diminuent légèrement entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+.

Entre 2019 et 2025, ces écarts entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables en mathématiques pour toutes les compétences comparables. L'écart diminue pour la compétence « reproduire un assemblage » entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en REP+.

Comme les années précédentes, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, hormis en fluence de lecture. En revanche, les garçons obtiennent de meilleurs résultats en mathématiques, à l'exception de deux compétences : « reproduire un assemblage » et « calculer mentalement ».

Les écarts sont plus faibles en français qu'en mathématiques.

Entre 2024 et 2025, les écarts filles-garçons sont stables pour toutes les compétences à l'exception de « placer un nombre sur une droite numérique ». Par rapport à 2019, les écarts sont stables pour toutes les compétences à l'exception de « comprendre des phrases lues seul(e) ».

SOMMAIRE



➤ Synthèse.....	5
➤ 1. Introduction	11
➤ 2. Contenu	13
2.1 Méthodologie.....	13
2.1.1 Les concepteurs.....	13
2.1.2 Processus de construction	13
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats	13
2.1.4 Domaines évalués en 2025	14
2.1.5 Comparabilité.....	16
2.1.6 Les expérimentations.....	16
2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées	17
2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE1.....	17
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	18
2.2.1 Méthodologie	18
2.2.2 Processus et principes.....	18
2.2.3 Description	18
2.2.4 Communication	20
➤ 3. Détermination des seuils	21
3.1 Méthodologie mise en œuvre	21
3.2 Données mobilisées	22
3.3 Seuils retenus	23
➤ 4. Résultats	25
4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CE1.....	25
4.1.1 CE1 français, résultats 2025	25
4.1.2 CE1 mathématiques, résultats 2025	27
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019.....	28
4.1.3.1 Français.....	28

4.1.3.2 Mathématiques	29
4.2 Résultats selon le sexe.....	30
4.2.1 CE1 français, résultats 2025 selon le sexe	30
4.2.2 CE1 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe	31
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe	32
4.2.3.1 Français.....	32
4.2.3.2 Mathématiques.....	33
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	35
4.3.1 CE1 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement	35
4.3.2 CE1 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement	36
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement	37
4.3.3.1 Français.....	37
4.3.3.2 Mathématiques.....	39
4.4 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2024	44
➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants	46
5.1 Participation	46
5.2 Résultats.....	47
5.2.1 Communication.....	47
5.2.2 Logistique	49
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences	50
5.2.4 Passation des épreuves	51
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves	52
5.2.6 Restitution des acquis des élèves.....	53
5.2.7 Bilan	54
➤ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école.....	56
6.1 Participation	56
6.2 Résultats.....	56
6.2.1 Communication et logistique	56
6.2.2 Portail et restitutions	58
6.2.3 Exploitation des évaluations	59
6.2.4 Bilan	60
➤ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)	61
7.1 Participation	61
7.2 Résultats.....	61

7.2.1 Communication et logistique.....	61
7.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	63
7.2.3 Portail et restitutions.....	66
7.2.4 Pilotage et formation	67
7.2.5 Bilan.....	71
Références des publications de la DEPP	73

➤ 1. Introduction

En septembre 2025, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CE1, 773 000 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la huitième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la troisième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la deuxième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En début de CE1, le protocole d'évaluation n'a pas vocation à dresser un panorama exhaustif des attendus des programmes.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de cinq attendus des programmes des domaines suivants :

Langage oral

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute (*écouter pour comprendre des mots et des phrases lus*).

Lecture et compréhension de l'écrit

- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité.
- Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.

Étude de la langue

- Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.

En mathématiques, ce sont trois attendus qui ont été évalués dans le domaine « Nombres et calculs » et un attendu dans le domaine « Espace et géométrie » :

Nombres et calculs

- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

Espace et géométrie

- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de prédire le mieux les éventuels obstacles à la réussite, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CE1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CE1 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2025 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

➤ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CE1 a eu lieu en septembre 2018. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en mai 2018 sur le niveau précédent.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères* CE1 ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP sous l'égide du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

La DEPP et le CSEN, accompagnés de la DGESCO et de l'IGÉSR, définissent le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (*BO n° 31 du 31-7-2020*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP travaillent selon les orientations du CSEN.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, entre le 8 et le 19 septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2025, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2024. Les élèves passent deux séquences de 13 et 12 minutes en français et deux séquences de 13 minutes et 15 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2025

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères CE1* lors de l'année scolaire 2025-2026.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en CE1 en 2025-2026

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Lecture : la compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CP et de CE1 en 2025.

Source : DEPP, Repères.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (calculer en ligne)						
	Soustraire (calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Lecture : la compétence « lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés) » a été évaluée en début de CP, de CE1 et de CE2 en 2025.

Source : DEPP, Repères.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CE1 2025 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2024 et 2025

Français CE1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	15			néant
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	15			néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	10			néant
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			néant
	Lire à voix haute des mots	60			néant
	Lire à voix haute un texte	103			néant
Étude de la langue	Écrire des syllabes (dictées)	12			néant
	Écrire des mots (dictés)	12			néant

Mathématiques CE1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Nombres et calculs	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	10			néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	15			néant
	Résoudre des problèmes	6			néant
	Calculer mentalement	10			néant
	Additionner (calculer en ligne)	8			néant
	Soustraire (calculer en ligne)	7			néant
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage	8			néant

Lecture : la compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée sur 15 items en début de CE1 en 2024 et en début de CE1 en 2025.
Source : DEPP, Repères CE1.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier avec des nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE1

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2025 au CE1

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CE1
Public hors EP	164	5 094
Public EP	46	2 007
Privé	33	963
Total	243	8 064

Lecture : l'échantillon est composé de 164 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de de l'expérimentation 2025 au CE1

Expérimentation en CE1 en septembre 2025 pour <i>Repères</i> CE1 septembre 2026		
Français		Compétences
1	Langage oral	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))
2	Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte lu seul(e)
3	Étude de la langue	Écrire des mots (dictés)
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections et désigner leur nombre d'éléments
2		Placer un nombre sur une ligne graduée
3		Additionner (calculer en ligne)
4		Soustraire (calculer en ligne)

Lecture : l'expérimentation en CE1 en 2025 évalue trois compétences en français et quatre compétences en mathématiques.

Source : DEPP, Repères CE1.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques

Exercice 14

35 37

Cahier non-adapté

Exercice 14

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants, imprimé en braille et en relief.

Exemples d'adaptations en français

Exercice 3

La moto suit le vélo.

La fille ne court pas.

Cahier non-adapté

Exercice 3

La moto suit le vélo.

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéo du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

3. Cahier pour les élèves non-voyants : exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CE1](#)

Cahier d'évaluation

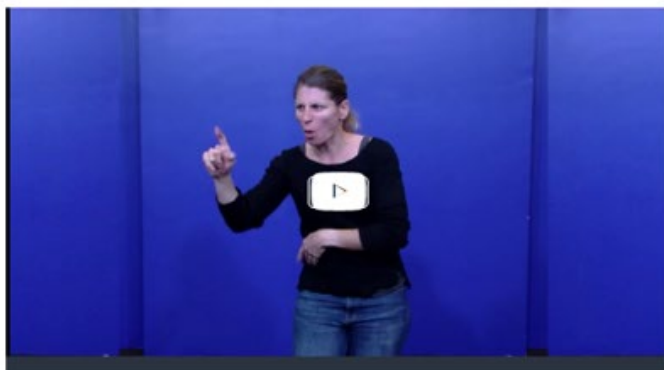
- [Cahier de l'élève](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée non voyants](#)
- [Cahier de l'élève - version sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2](#)
- [Cahier adulte accompagnant](#) - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guides pour le professeur

- [Guide pour le professeur](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non voyants](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#)
- [Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers](#)

Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

Exercice 1 - Séquence 1 - langue des signes française



Ajouter à une sélection

Exercice 1 - Séquence 1 - langue française parlée complétée



➤ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CE1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

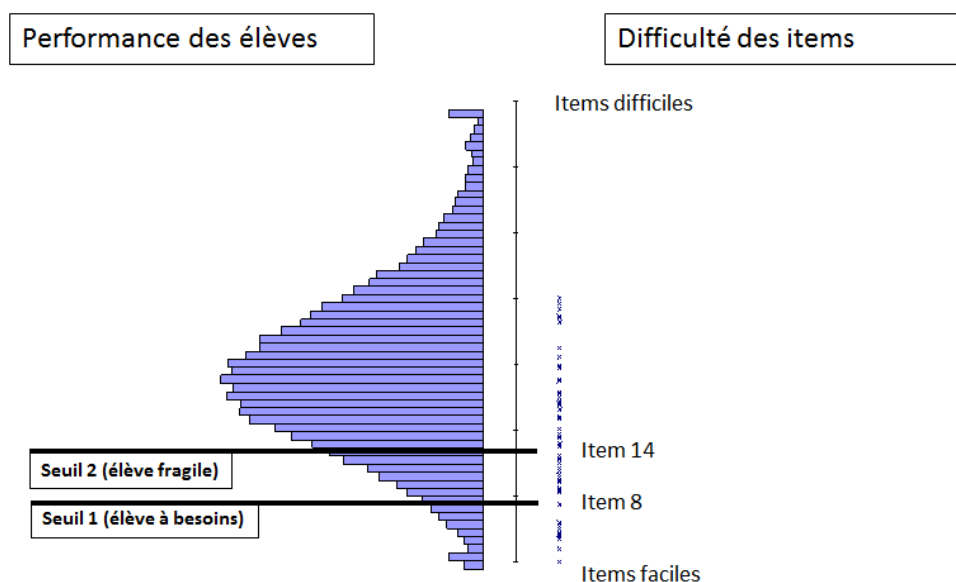
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères CE1*, les contenus sont inchangés par rapport à 2024 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2024 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2025, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2024, les seuils définis en 2024 ont été repris et appliqués aux données de 2025.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2024 et 2025

Français CE1						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	15			Néant	9	12
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	15			Néant	9	12
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	10			Néant	2	5
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			Néant	1	3
Lire à voix haute des mots	60			Néant	16	30
Lire à voix haute un texte	103			Néant	10	29
Écrire des syllabes (dictées)	12			Néant	3	6
Écrire des mots (dictés)	12			Néant	3	6

Lecture : la compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CE1 en 2024 et en début de CE1 en 2025. Le seuil 1 correspond à 9 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CE1.

Mathématiques CE1						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	10			Néant	4	7
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			Néant	4	7
Placer un nombre sur une ligne graduée	15			Néant	4	8
Résoudre des problèmes	6			Néant	2	4
Calculer mentalement	10			Néant	4	7
Additionner (calculer en ligne)	8			Néant	3	5
Soustraire (calculer en ligne)	7			Néant	1	3
Reproduire un assemblage	8			Néant	2	4

Lecture : la compétence « lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés) » a été évaluée en début de CE1 en 2024 et en début de CE1 en 2025. Le seuil 1 correspond à 4 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CE1.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères CE1* sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 23 octobre 2025. À cette date, le taux national de saisie pour l'ensemble des élèves de CE1 s'élevait à 98,4 %.

Les évolutions des taux de maîtrise sont considérées comme stables si elles sont inférieures à 1 point de pourcentage.

Les écarts des taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérés comme stables s'ils sont inférieurs à 1 point de pourcentage.

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérées comme significatives si elles sont supérieures à 0,5 point de pourcentage sur deux années successives et 1 point de pourcentage sur plus longue période.

4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CE1

4.1.1 CE1 français, résultats 2025

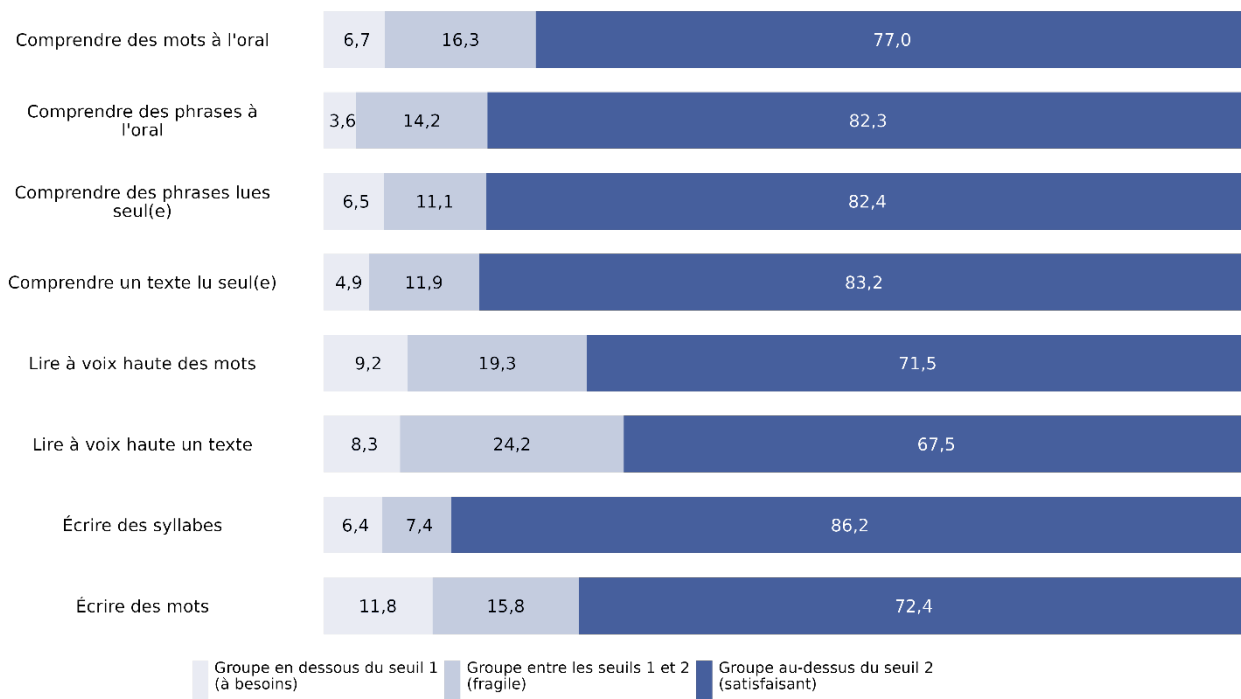
La compétence la mieux maîtrisée est « écrire des syllabes » (86,2 %). Trois autres compétences sont également bien maîtrisées : « comprendre un texte lu seul(e) », « comprendre des phrases lues seul(e) » et « comprendre des phrases à l'oral » (respectivement 83,2 %, 82,4 % et 82,3 %).

La compétence la moins maîtrisée est « lire à voix haute un texte » (67,5 % d'élèves au-dessus-du seuil 2).

Pour l'exercice de lecture à voix haute de mots, le seuil de maîtrise est fixé à au moins 30 mots par minute : 71,5 % des élèves atteignent une maîtrise satisfaisante.

À l'exercice de lecture à voix haute d'un texte (dont le seuil est d'au moins 29 mots par minute), 67,5 % des élèves atteignent une maîtrise satisfaisante.

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 77,0 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat

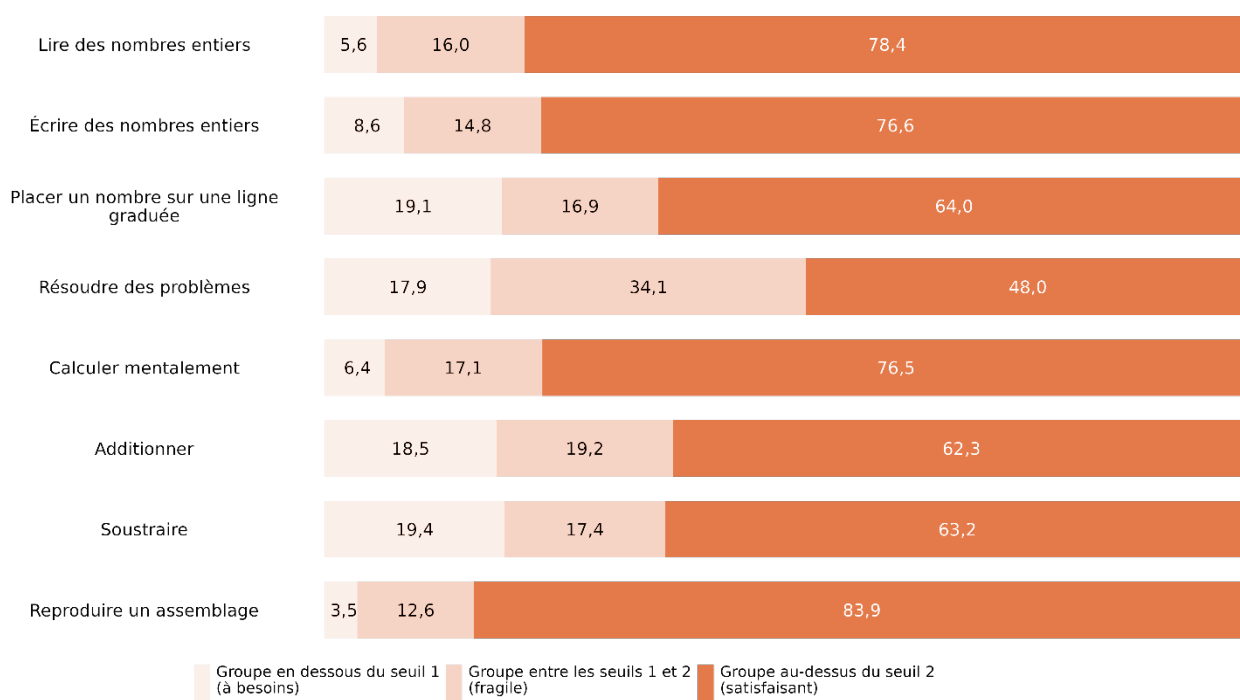
Source : DEPP, Repères CE1.

4.1.2 CE1 mathématiques, résultats 2025

En mathématiques, la compétence la mieux maîtrisée est « reproduire un assemblage » (83,9 %). Les trois autres compétences les mieux maîtrisées sont : « lire des nombres entiers », « écrire des nombres entiers » et « calculer mentalement » (respectivement 78,4 %, 76,6 % et 76,5 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

La compétence la moins bien maîtrisée est « résoudre des problèmes » (48,0 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 78,4 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire des nombres entiers ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat
Source : DEPP, Repères CE1.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019

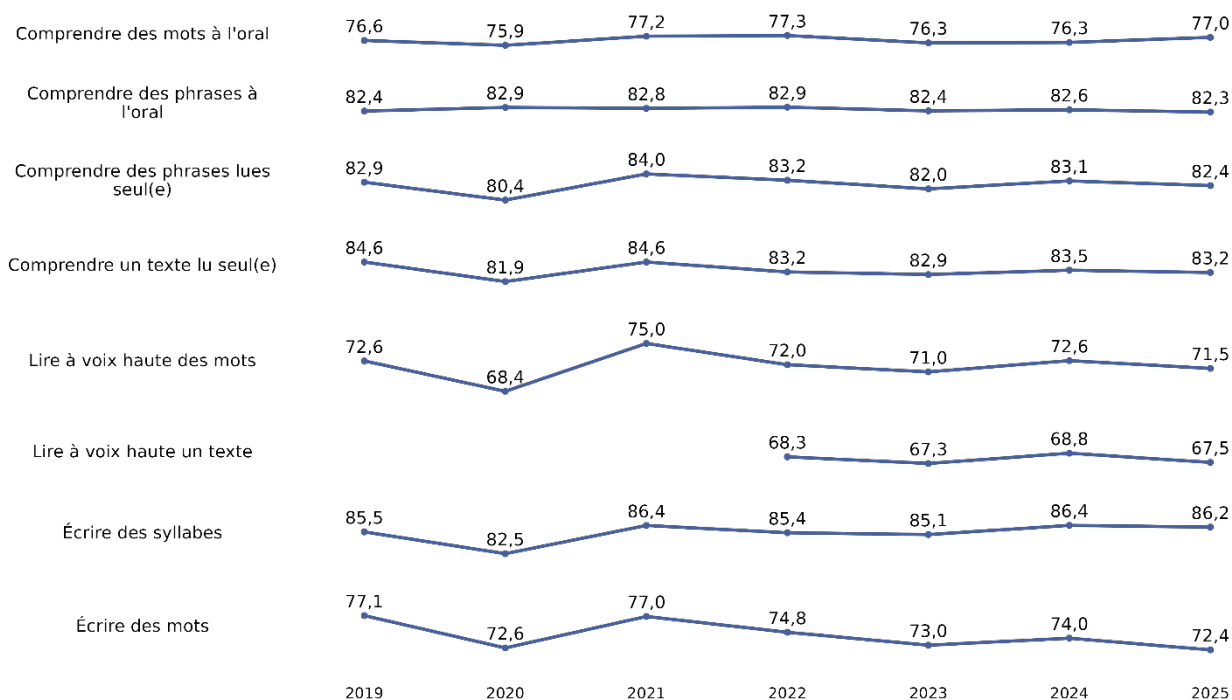
Des modifications ont été apportées dans les évaluations en 2022 ne permettant pas la comparabilité avec les années antérieures. Seules les compétences dont la comparabilité est maintenue en 2025 sont présentées.

4.1.3.1 Français

Entre 2019 et 2025, les performances des élèves sont stables en français pour quatre des sept compétences comparables sur la période et diminuent pour les trois compétences « écrire des mots », « comprendre un texte lu seul(e) » et « lire à voix haute des mots » (respectivement -4,7 points, -1,5 point et -1,0 point).

En 2025, par rapport à 2024, les résultats sont stables pour cinq des huit compétences évaluées et en diminution pour les trois compétences « écrire des mots », « lire à voix haute un texte » et « lire à voix haute des mots » (respectivement -1,6, -1,3 et -1,1 point).

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CE1, entre 2019 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 77,0 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2025, les performances des élèves augmentent pour trois des quatre compétences comparables de mathématiques, « écrire des nombres entiers », « reproduire un assemblage » et « lire des nombres entiers » (respectivement +4,0, +3,5 et +2,8 points).

En 2025, par rapport à 2024, les résultats sont stables pour toutes les compétences évaluées en mathématiques.

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CE1, entre 2019 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 78,4 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire des nombres entiers ».

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CE1 français, résultats 2025 selon le sexe

En français, en début de CE1, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (entre 2,8 et 5,0 points d'écart en faveur des filles) pour six des huit compétences évaluées. En revanche, les garçons réussissent mieux en fluence de lecture : « lire à voix haute des mots » et « lire à voix haute un texte » (respectivement 1,3 et 1,4 point d'écart en faveur des garçons).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des mots à l'oral	6,0	15,6	78,5	7,3	17,0	75,7
Comprendre des phrases à l'oral	2,8	12,4	84,8	4,3	15,9	79,8
Comprendre des phrases lues seul(e)	5,6	10,6	83,9	7,4	11,5	81,1
Comprendre un texte lu seul(e)	4,0	10,5	85,4	5,8	13,2	81,1
Lire à voix haute des mots	8,9	20,2	70,9	9,3	18,4	72,2
Lire à voix haute un texte	8,2	25,0	66,8	8,4	23,3	68,3
Écrire des syllabes	5,4	6,9	87,7	7,3	7,9	84,8
Écrire des mots dictés	10,1	14,9	74,9	13,4	16,6	70,0

Lecture : en septembre 2025, 6,0 % des filles évaluées en début de CE1 sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.2.2 CE1 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe

À l'inverse du début de CP, les écarts de performances sont à l'avantage des garçons pour six compétences de mathématiques sur huit. En revanche, les filles réussissent mieux pour « reproduire un assemblage » (85,5 % dans le groupe satisfaisant contre 82,4 % pour les garçons) et « calculer mentalement » (78,0 % contre 75,2 %).

L'écart filles-garçons le plus élevé est de 14,1 points pour « additionner ».

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire des nombres entiers	6,2	19,3	74,5	5,0	12,7	82,3
Écrire des nombres entiers	9,4	17,1	73,5	7,7	12,5	79,8
Placer un nombre sur une ligne graduée	20,7	18,5	60,8	17,6	15,4	67,0
Résoudre des problèmes	18,8	35,9	45,3	17,0	32,3	50,7
Calculer mentalement	5,6	16,4	78,0	7,2	17,7	75,2
Additionner	21,9	23,0	55,2	15,2	15,5	69,3
Soustraire	20,3	20,4	59,3	18,5	14,4	67,1
Reproduire un assemblage	2,7	11,8	85,5	4,2	13,4	82,4

Lecture : en septembre 2025, 6,2 % des filles évaluées en début de CE1 sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire des nombres entiers ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

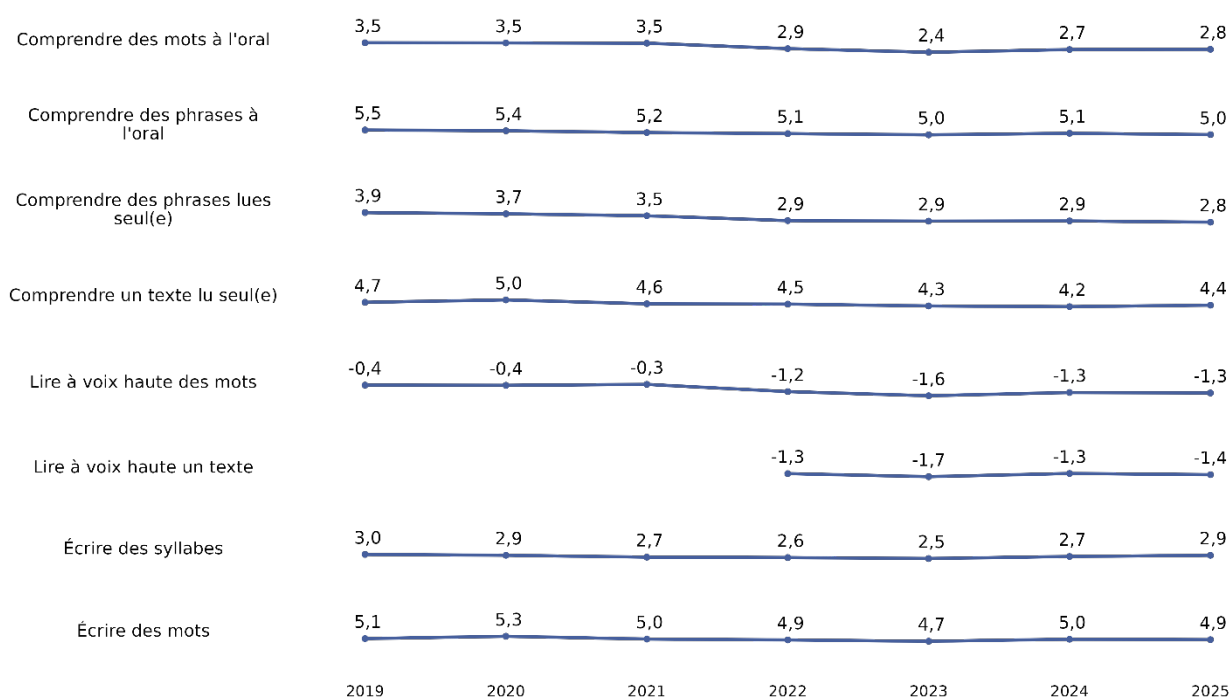
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables, excepté pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » pour laquelle l'écart diminue de 1,1 point.

Entre 2024 et 2025, les écarts entre filles et garçons restent stables pour toutes les compétences évaluées de français.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 2,8 points en faveur des filles.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

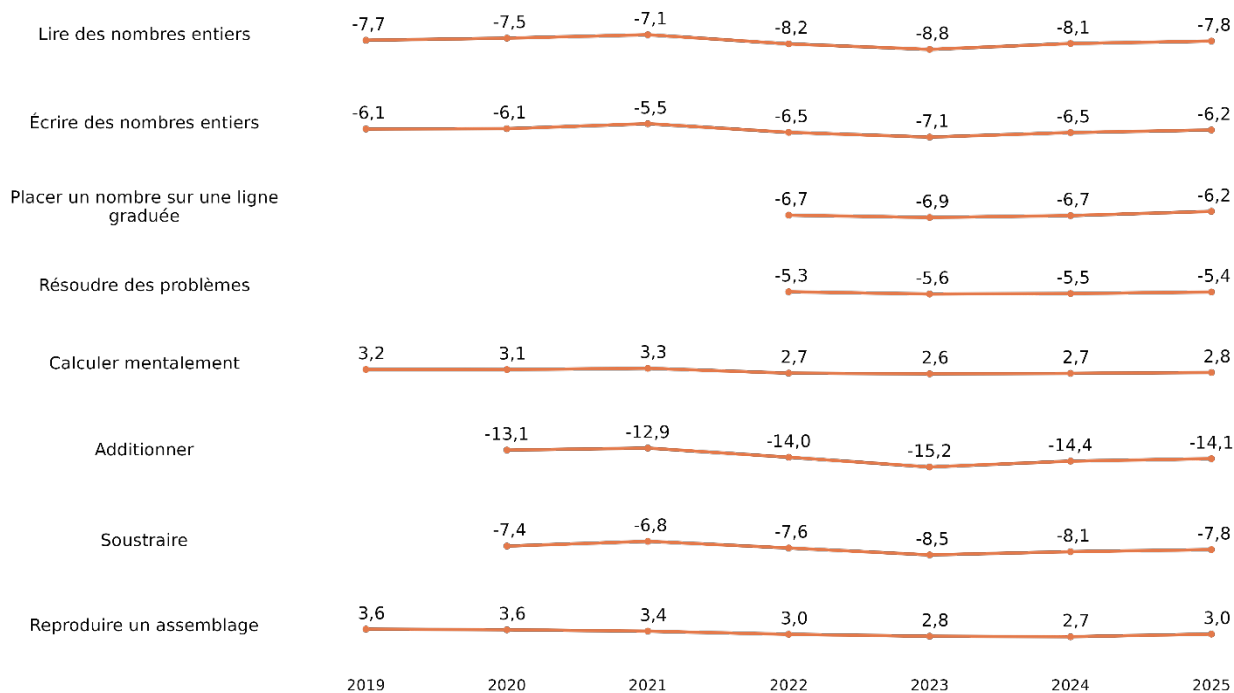
Source : DEPP, Repères CE1.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2025, en mathématiques, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour les compétences comparables.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les filles et les garçons sont stables pour sept des huit compétences et en légère diminution pour « placer un nombre sur une ligne graduée » (-0,5 point).

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 7,8 points en faveur des garçons.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CE1, selon le sexe, en 2024 et 2025 (en %)

Compétences	Repères CE1 2024			Repères CE1 2025		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des mots à l'oral	77,8	75,0	2,7	78,5	75,7	2,8
Comprendre des phrases à l'oral	85,2	80,1	5,1	84,8	79,8	5,0
Comprendre des phrases lues seul(e)	84,6	81,7	2,9	83,9	81,1	2,8
Comprendre un texte lu seul(e)	85,7	81,4	4,2	85,4	81,1	4,4
Lire à voix haute des mots	72,0	73,3	-1,3	70,9	72,2	-1,3
Lire à voix haute un texte	68,1	69,4	-1,3	66,8	68,3	-1,4
Écrire des syllabes	87,8	85,1	2,7	87,7	84,8	2,9
Écrire des mots dictés	76,5	71,6	5,0	74,9	70,0	4,9
Lire des nombres entiers	74,1	82,3	-8,1	74,5	82,3	-7,8
Écrire des nombres entiers	73,2	79,7	-6,5	73,5	79,8	-6,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	61,2	67,9	-6,7	60,8	67,0	-6,2
Résoudre des problèmes	45,8	51,4	-5,5	45,3	50,7	-5,4
Calculer mentalement	78,5	75,8	2,7	78,0	75,2	2,8
Additionner	55,0	69,4	-14,4	55,2	69,3	-14,1
Soustraire	59,7	67,8	-8,1	59,3	67,1	-7,8
Reproduire un assemblage	85,1	82,4	2,7	85,5	82,4	3,0

Lecture : en septembre 2025, l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les filles et les garçons est de 2,8 points à la faveur des filles en début de CE1 dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », contre 2,7 points en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CE1 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont de l'ordre de 7 à 21 points selon les compétences évaluées. L'écart le plus marqué concerne la compétence « comprendre des mots à l'oral » (20,6 points) et l'écart le plus faible « écrire des mots » et « écrire des syllabes » (6,8 points chacun).

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ varient de 12 à 31 points selon les compétences évaluées. Les écarts les plus marqués entre public hors EP et REP+ concernent les compétences « comprendre des mots à l'oral » et « comprendre des phrases à l'oral » (respectivement 31,1 points et 23,9 points). L'écart le plus faible concerne la compétence « écrire des mots » (12,0 points).

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des mots à l'oral	4,9	14,7	80,3	14,6	25,7	59,7	21,1	29,7	49,2	2,0	10,2	87,8
Comprendre des phrases à l'oral	2,5	12,7	84,8	8,2	22,2	69,6	12,6	26,5	60,9	1,1	9,2	89,7
Comprendre des phrases lues seul(e)	5,8	10,4	83,8	11,3	16,0	72,7	14,1	18,2	67,8	2,7	6,9	90,4
Comprendre un texte lu seul(e)	4,2	11,0	84,8	8,8	18,5	72,7	11,9	22,2	65,8	1,9	6,4	91,7
Lire à voix haute des mots	8,1	19,5	72,4	15,0	21,2	63,8	21,4	22,2	56,4	3,9	15,6	80,5
Lire à voix haute un texte	7,4	24,2	68,4	13,5	27,0	59,5	19,7	28,2	52,1	3,4	19,8	76,7
Écrire des syllabes	5,7	7,2	87,0	10,2	9,5	80,3	14,6	10,9	74,5	2,7	5,1	92,3
Écrire des mots dictés	11,1	15,8	73,1	16,6	17,0	66,4	21,4	17,4	61,2	7,0	14,3	78,7

Lecture : en septembre 2025, 4,9 % des élèves évalués en début de CE1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.3.2 CE1 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP (15,5 points). Pour les autres compétences, les écarts varient de 5,9 points pour « soustraire » à 9,4 points pour « placer un nombre sur une ligne graduée ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+ : ils sont compris entre 9,4 points pour l'exercice « reproduire un assemblage » et 21,6 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1, selon le secteur, septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire des nombres entiers	5,0	15,6	79,4	8,5	18,6	72,9	11,9	21,1	67,0	3,2	13,2	83,6
Écrire des nombres entiers	8,0	14,5	77,5	11,6	17,2	71,2	15,6	18,6	65,8	5,6	12,5	81,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	18,1	16,8	65,1	26,1	18,3	55,7	29,5	18,2	52,3	13,9	15,7	70,4
Résoudre des problèmes	16,4	33,5	50,1	26,3	39,1	34,6	32,4	39,1	28,5	11,7	30,8	57,5
Calculer mentalement	5,9	16,7	77,5	9,7	20,0	70,3	12,4	21,1	66,5	3,9	14,7	81,4
Additionner	17,6	18,9	63,5	23,6	21,0	55,4	28,2	21,8	50,0	14,3	17,7	67,9
Soustraire	18,5	17,1	64,3	23,3	18,3	58,4	27,0	19,1	53,9	17,1	17,0	66,0
Reproduire un assemblage	3,1	12,0	84,8	5,4	15,9	78,8	7,0	17,6	75,4	2,2	10,5	87,3

Lecture : en septembre 2025, 5,0 % des élèves évalués en début de CE1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire des nombres entiers ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

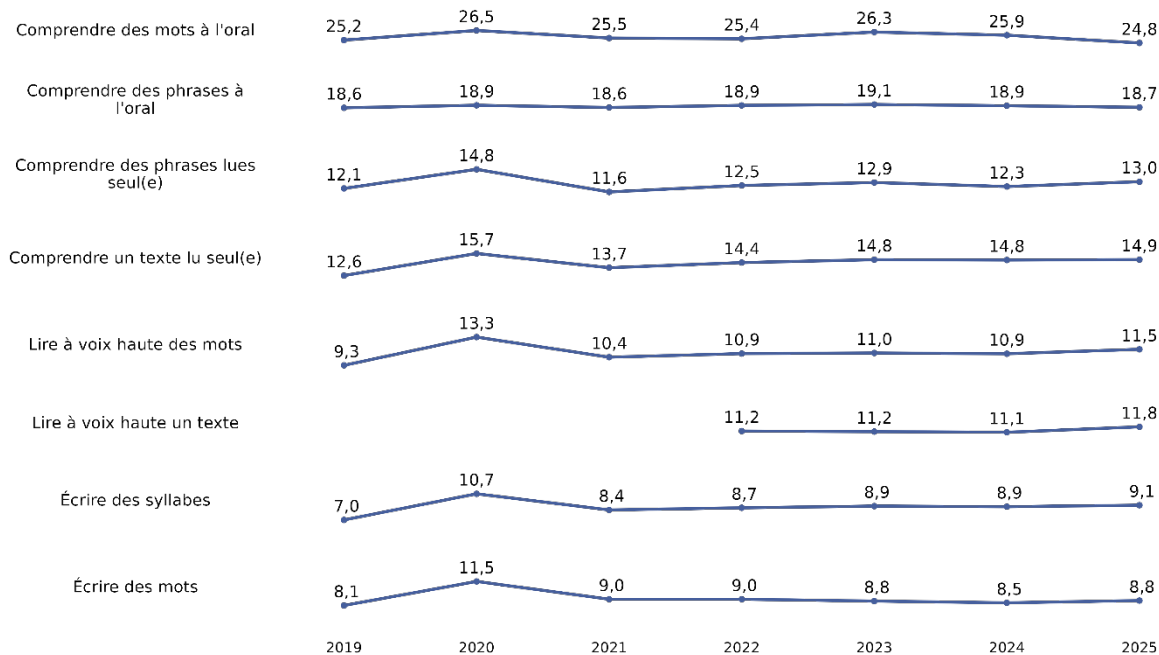
Entre 2019 et 2025, les écarts de performances sont stables en français entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP pour toutes les compétences, à l'exception de « comprendre un texte lu seul(e) », « lire à voix haute des mots » et « écrire des syllabes » dont les écarts augmentent (respectivement +2,3 points pour les deux premiers et +2,1 points).

Les augmentations des écarts pour les compétences « comprendre un texte lu seul(e) » et « lire à voix haute des mots » sont plus élevées entre les écoles en REP et les écoles publiques hors EP qu'entre ces dernières et les écoles en REP+ (respectivement +2,6 et +2,3 points en REP contre +1,6 point et +2,0 points en REP+).

Entre 2024 et 2025, en français, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour « comprendre des mots à l'oral » (-1,1 point). L'écart augmente de 0,8 point pour « lire à voix haute un texte », de 0,7 point pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » et de 0,6 point pour « lire à voix haute des mots ». Pour les quatre autres compétences évaluées, les écarts sont stables.

Cependant les écarts de performances augmentent entre les élèves du public hors EP et les élèves scolarisés en REP pour « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte », « écrire des mots » et « écrire des syllabes » (respectivement +1,2 pour les deux premières compétences et +0,6 point pour les deux dernières) alors qu'ils sont stables entre les élèves hors EP et les élèves scolarisés en REP+ pour ces mêmes compétences.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



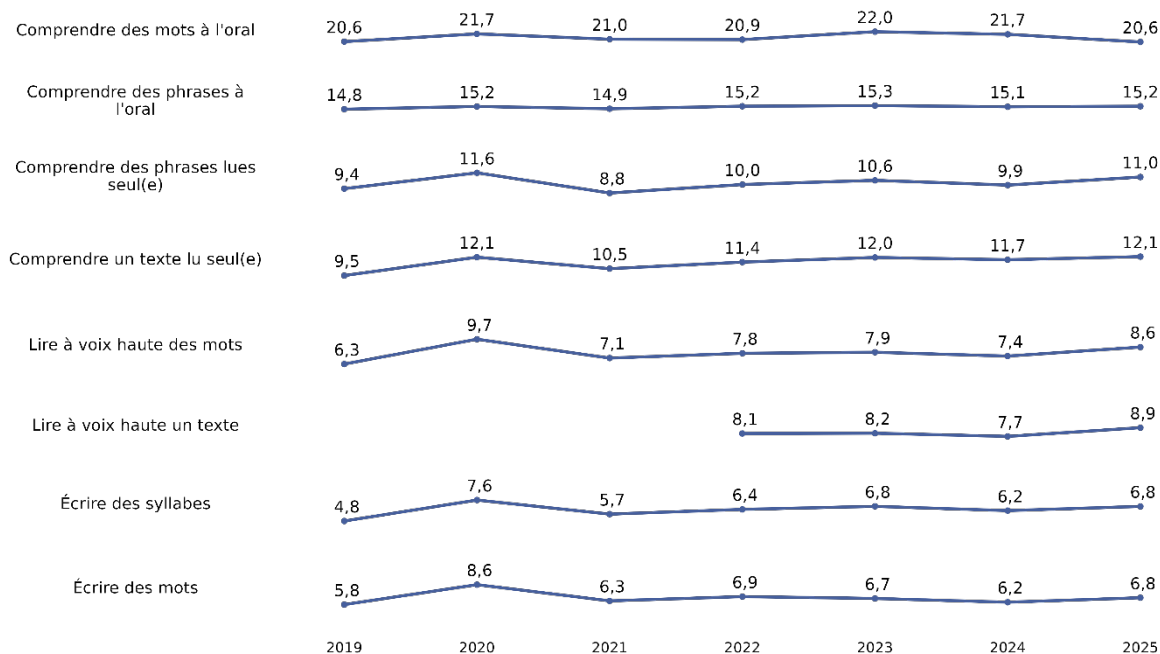
Lecture : en septembre 2025, en début de CE1, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 24,8 points de pourcentage.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



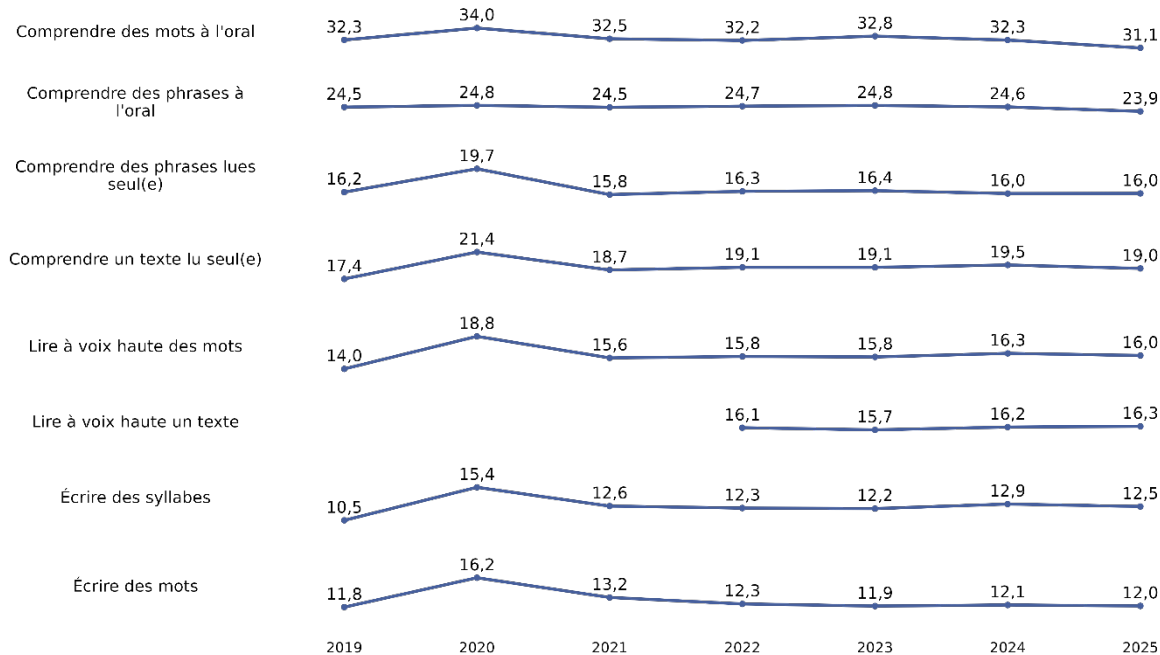
Lecture : en septembre 2025, en début de CE1, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 20,6 points de pourcentage.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en début de CE1, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 31,1 points de pourcentage.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.3.3.2 Mathématiques

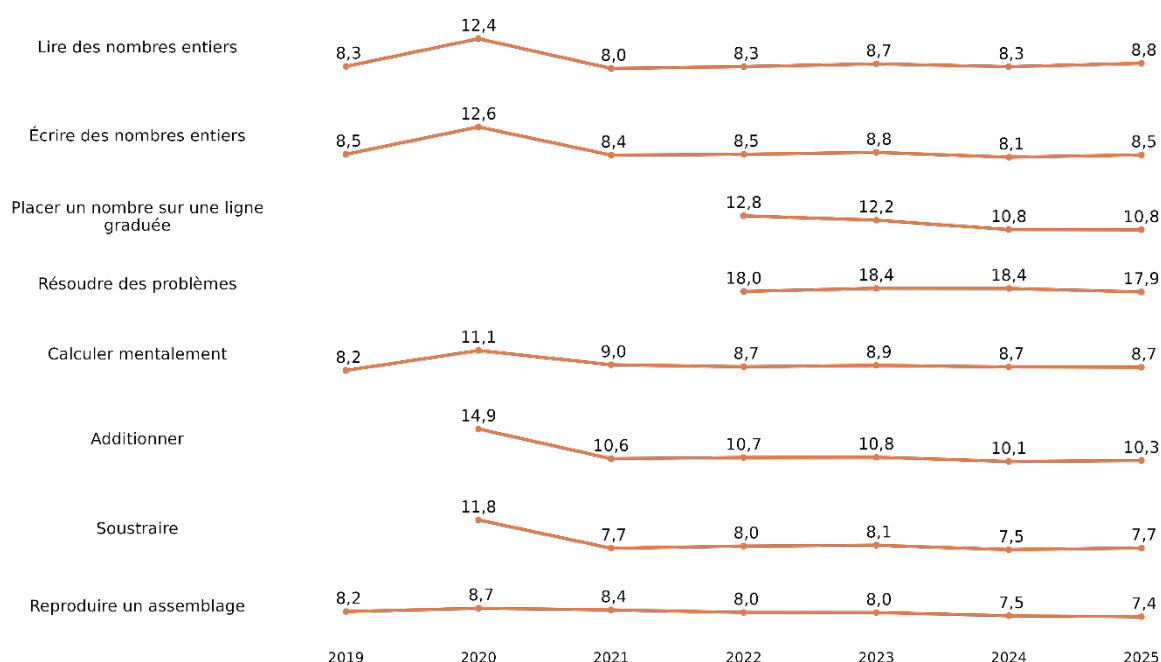
Entre 2019 et 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables en mathématiques pour toutes les compétences comparables. L'écart de performance diminue de 1,0 point pour la compétence « reproduire un assemblage » entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en REP+.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour six des huit compétences évaluées. L'écart de performance pour la compétence « résoudre des problèmes » diminue de 0,5 point (stable entre secteur public hors EP et REP et -0,8 point entre secteur public hors EP et REP+). L'écart de performance pour la compétence « lire des nombres entiers » augmente de 0,5 point (+0,9 point entre secteur public hors EP et REP et stable entre secteur public hors EP et REP+).

Pour les compétences « soustraire » et « écrire des nombres entiers », l'écart de performance augmente respectivement de 0,5 point entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP.

Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+, les écarts de performances diminuent pour les compétences « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement -0,8 et -0,5 point).

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



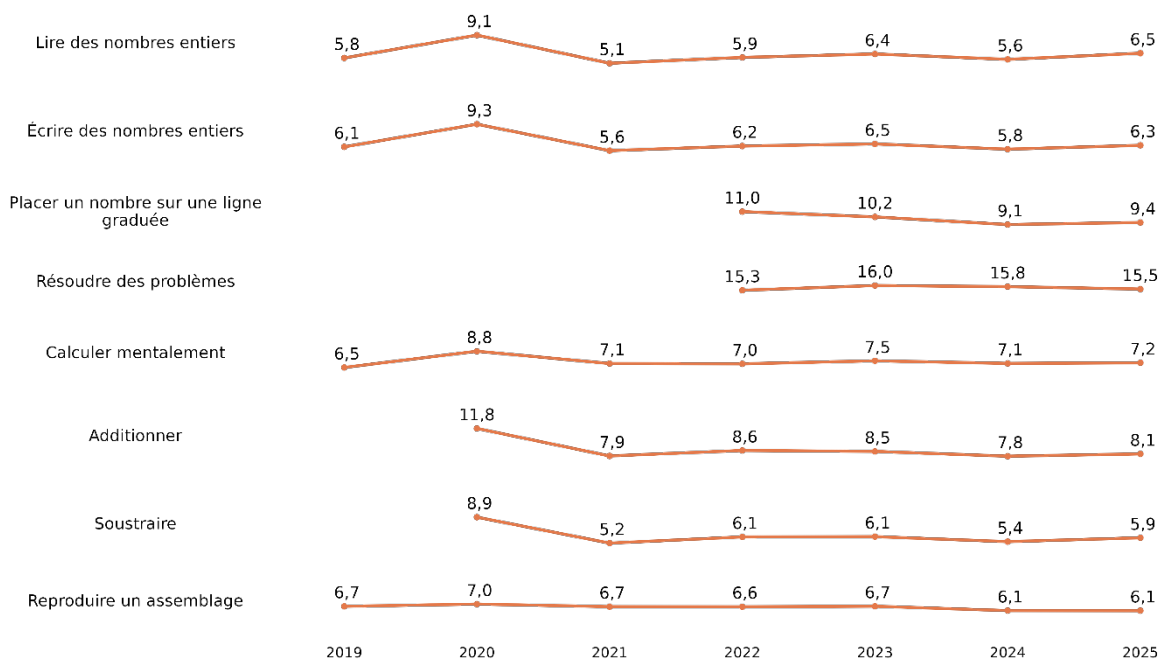
Lecture : en septembre 2025, en début de CE1, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 8,8 points de pourcentage.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP depuis 2019 (en points de pourcentage)



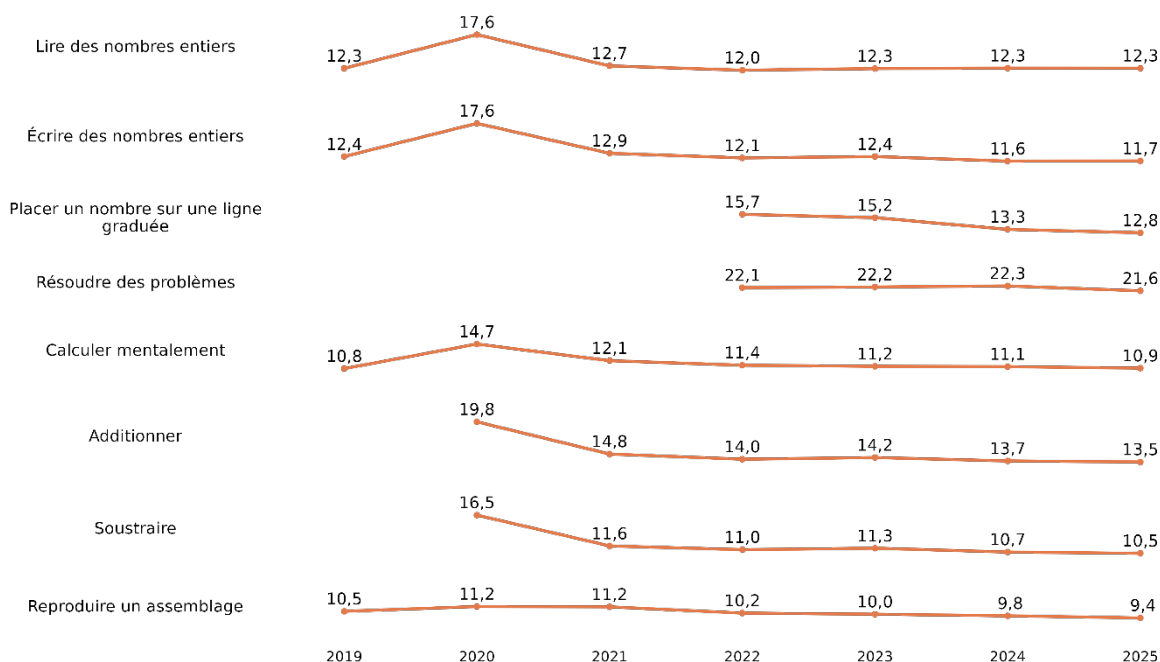
Lecture : en septembre 2025, en début de CE1, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 6,5 points de pourcentage.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en début de CE1, dans la compétence « lire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 12,3 points de pourcentage.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CE1 2024				Repères CE1 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des mots à l'oral	79,9	54,0	25,9	3,38	80,3	55,6	24,8	3,26
Comprendre des phrases à l'oral	85,3	66,4	18,9	2,93	84,8	66,2	18,7	2,86
Comprendre des phrases lues seul(e)	84,4	72,0	12,3	2,09	83,8	70,8	13,0	2,13
Comprendre un texte lu seul(e)	85,2	70,4	14,8	2,42	84,8	70,0	14,9	2,40
Lire à voix haute des mots	73,5	62,6	10,9	1,66	72,4	60,9	11,5	1,69
Lire à voix haute un texte	69,6	58,5	11,1	1,62	68,4	56,6	11,8	1,66
Écrire des syllabes	87,3	78,4	8,9	1,89	87,0	78,0	9,1	1,90
Écrire des mots dictés	74,8	66,3	8,5	1,51	73,1	64,3	8,8	1,51
Lire des nombres entiers	79,1	70,8	8,3	1,56	79,4	70,6	8,8	1,60
Écrire des nombres entiers	77,3	69,2	8,1	1,52	77,5	69,1	8,5	1,54
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,7	54,9	10,8	1,57	65,1	54,3	10,8	1,57
Résoudre des problèmes	50,9	32,5	18,4	2,15	50,1	32,2	17,9	2,11
Calculer mentalement	78,1	69,4	8,7	1,57	77,5	68,8	8,7	1,56
Additionner	63,5	53,3	10,1	1,52	63,5	53,2	10,3	1,53
Soustraire	64,8	57,3	7,5	1,37	64,3	56,6	7,7	1,38
Reproduire un assemblage	84,7	77,2	7,5	1,64	84,8	77,4	7,4	1,63

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 24,8 points de pourcentage, contre 25,9 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,26 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CE1 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 3,38 en début de CE1 en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CE1 2024				Repères CE1 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre des mots à l'oral	79,9	58,2	21,7	2,85	80,3	59,7	20,6	2,75
Comprendre des phrases à l'oral	85,3	70,1	15,1	2,47	84,8	69,6	15,2	2,44
Comprendre des phrases lues seul(e)	84,4	74,5	9,9	1,85	83,8	72,7	11,0	1,93
Comprendre un texte lu seul(e)	85,2	73,5	11,7	2,08	84,8	72,7	12,1	2,10
Lire à voix haute des mots	73,5	66,1	7,4	1,42	72,4	63,8	8,6	1,49
Lire à voix haute un texte	69,6	61,9	7,7	1,41	68,4	59,5	8,9	1,47
Écrire des syllabes	87,3	81,1	6,2	1,60	87,0	80,3	6,8	1,65
Écrire des mots dictés	74,8	68,6	6,2	1,36	73,1	66,4	6,8	1,38
Lire des nombres entiers	79,1	73,4	5,6	1,37	79,4	72,9	6,5	1,43
Écrire des nombres entiers	77,3	71,5	5,8	1,36	77,5	71,2	6,3	1,40
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,7	56,6	9,1	1,47	65,1	55,7	9,4	1,48
Résoudre des problèmes	50,9	35,1	15,8	1,92	50,1	34,6	15,5	1,90
Calculer mentalement	78,1	71,0	7,1	1,46	77,5	70,3	7,2	1,45
Additionner	63,5	55,7	7,8	1,38	63,5	55,4	8,1	1,40
Soustraire	64,8	59,4	5,4	1,26	64,3	58,4	5,9	1,28
Reproduire un assemblage	84,7	78,6	6,1	1,51	84,8	78,8	6,1	1,51

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 20,6 points de pourcentage, contre 21,7 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,75 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CE1 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est de 2,85 en début de CE1 en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CE1 2024				Repères CE1 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des mots à l'oral	79,9	47,6	32,3	4,37	80,3	49,2	31,1	4,21
Comprendre des phrases à l'oral	85,3	60,7	24,6	3,74	84,8	60,9	23,9	3,59
Comprendre des phrases lues seul(e)	84,4	68,4	16,0	2,50	83,8	67,8	16,0	2,46
Comprendre un texte lu seul(e)	85,2	65,7	19,5	3,01	84,8	65,8	19,0	2,90
Lire à voix haute des mots	73,5	57,2	16,3	2,07	72,4	56,4	16,0	2,03
Lire à voix haute un texte	69,6	53,4	16,2	1,99	68,4	52,1	16,3	1,99
Écrire des syllabes	87,3	74,4	12,9	2,37	87,0	74,5	12,5	2,30
Écrire des mots dictés	74,8	62,7	12,1	1,77	73,1	61,2	12,0	1,73
Lire des nombres entiers	79,1	66,7	12,3	1,88	79,4	67,0	12,3	1,89
Écrire des nombres entiers	77,3	65,6	11,6	1,78	77,5	65,8	11,7	1,79
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,7	52,4	13,3	1,74	65,1	52,3	12,8	1,70
Résoudre des problèmes	50,9	28,6	22,3	2,59	50,1	28,5	21,6	2,52
Calculer mentalement	78,1	67,0	11,1	1,76	77,5	66,5	10,9	1,73
Additionner	63,5	49,8	13,7	1,75	63,5	50,0	13,5	1,74
Soustraire	64,8	54,1	10,7	1,56	64,3	53,9	10,5	1,54
Reproduire un assemblage	84,7	75,0	9,8	1,85	84,8	75,4	9,4	1,82

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 31,1 points de pourcentage, contre 32,3 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 4,21 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CE1 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 4,37 en début de CE1 en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

4.4 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2024

En janvier 2025, les élèves du département de Mayotte n'ont pas pu passer les évaluations du *Point d'étape CP*. Afin de comparer les écarts de maîtrise satisfaisante entre le *Point d'étape CP* et les *Repères en début de CE1*, les résultats aux évaluations de Mayotte ont été retirés du champ.

Les exercices proposés pour tester les compétences identiques ne sont pas les mêmes au *Point d'étape CP* et dans les *Repères en début de CE1*. Il ne peut donc pas y avoir de comparaison directe entre proportions d'élèves atteignant le niveau satisfaisant à l'une ou l'autre évaluation. Seuls les écarts peuvent être mis en regard.

Un seul exercice, celui de lecture de mots, peut permettre d'approcher directement la mesure de l'évolution d'une cohorte entre mi-CP et début de CE1. Pour cet exercice, en effet, les 30 premiers mots proposés à la lecture sont les mêmes aux deux temps de mesure. En revanche, le seuil d'exigence n'est pas le même. Ainsi, en janvier 2025, à la mi-CP, 75,5 % des élèves atteignaient le seuil 2 (groupe satisfaisant) fixé à 14 mots et 23,6 % lisaient au moins 30 mots. En début de CE1, en septembre 2025, le seuil 2 (groupe satisfaisant) fixé à 30 mots est atteint par 71,5 % des élèves.

Les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux de l'éducation prioritaire augmentent pour neuf des onze compétences comparables (de +0,6 point à +5,4 points). Les hausses d'écart les plus importantes concernent « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée ». L'écart est stable pour « comprendre des phrases lues seul(e) » et diminue pour « soustraire ». Ce constat sur l'évolution des écarts entre mi-CP et début CE1 est semblable à celui fait les années précédentes.

L'hypothèse la plus forte est qu'il s'agisse de « l'effet des vacances scolaires » illustré par la DEPP lors la *note d'information n°23.17* de la DEPP.

TABLEAU 14 • Écarts de performances pour les compétences comparables au Point d'étape CP 2025 et en début de CE1 2025 (cohorte des élèves entrés en CP en septembre 2024) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Point d'étape CP 2025				Repères CE1 2025			
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,7	71,3	15,4	2,62	84,8	68,8	16,0	2,54
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,2	51,4	11,8	1,63	83,8	72,0	11,8	2,01
Lire à voix haute des mots	78,9	72,5	6,4	1,42	73,1	65,4	7,8	1,44
Lire à voix haute un texte	82,8	77,2	5,6	1,42	87,0	79,5	7,5	1,73
Écrire des syllabes	75,7	69,3	6,4	1,38	72,4	62,9	9,5	1,55
Écrire des mots	75,6	68,3	7,3	1,44	68,4	58,5	10,0	1,54
Écrire des nombres entiers	69,4	63,4	6,1	1,31	63,5	54,9	8,6	1,43
Placer un nombre sur une ligne graduée	81,4	78,8	2,6	1,18	77,5	70,7	6,8	1,43
Résoudre des problèmes	84,6	79,7	4,9	1,40	65,1	55,3	9,8	1,51
Additionner	60,8	49,5	11,3	1,58	50,1	33,4	16,7	2,00
Soustraire	72,5	63,1	9,4	1,54	64,3	58,3	6,0	1,29

Lecture : en janvier 2025, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 15,4 points de pourcentage. En septembre 2025, en CE1, cet écart est de 16,0 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,62 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur était de 2,54 en début de CE1.

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (hors Mayotte, y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Point d'étape CP et Repères CE1.

➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CE1*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères CE1* de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 2 425 enseignants de CE1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 092 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 45,0 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants n'enseigne qu'à des élèves de CE1, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'autres classes (respectivement 602 et 490 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 092 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 15 • Participation des enseignants au questionnaire

	2024	2025
Participation totale	3 412	2 425
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 530	1 092
Enseignants de classe CE1	799	602
Enseignants de classe CE1 et d'une autre classe	731	490

Lecture : à la date du 1^{er} octobre 2025, 2 425 enseignants de CE1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 092 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CE1*.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2025, 97,3 % des enseignants de CE1 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 97,5 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

84,4 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur Eduscol. Parmi eux, 88,5 % estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

59,4 % des enseignants déclarent que l'infographie proposée sur les pages [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) est utile dans la communication avec les parents.

TABLEAU 16 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	94,2	97,3
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	95,5	97,5
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	81,2	84,4
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	87,8	88,5
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	54,4	59,4

Lecture : en 2025, 97,3 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CE1 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les quatre ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 81,6 %, 69,7 %, 63,9 et 63,7 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 42,2 % et 42,5 %).

TABLEAU 17 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	80,2	81,6
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	59,5	61,8
La vidéo de présentation générale du dispositif	41,8	42,2
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	42,7	42,5
Le diaporama de présentation du dispositif	42,7	44,5
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	65,1	63,7
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	64,8	69,7
Le texte collectif EvalAide rédigé par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale	51,3	53,3
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	61,4	63,9

Lecture : en 2025, 81,6 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères* CE1.

5.2.2 Logistique

En 2025, 81,9 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 84,4 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

85,0 % des enseignants déclarent disposer du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 55,6 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Sept enseignants sur dix déclarent avoir eu connaissance de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (72,0 %). Parmi ces enseignants, 87,3 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants et ceux pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 55,4 % et 50,1 %).

TABLEAU 18 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	84,1	81,9
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	82,9	84,4
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	84,2	85,0
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	51,8	55,6
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	70,5	72,0
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	87,8	87,3
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	54,4	55,4
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	48,4	50,1

Lecture : en 2025, 81,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères CE1 2025*.

En 2025, le taux d'accord des enseignants concernant la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 en français est compris entre 87,7 % (« comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) ») et 94,3 % (« écrire des syllabes (dictées) »). En mathématiques, ce taux d'accord varie entre 70,5 % (« placer un nombre sur une ligne graduée ») et 95,9 % (« écrire des nombres entiers (sous la dictée) »).

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	87,3	87,7
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	90,2	91,0
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	89,2	90,4
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	87,0	88,5
Lire à voix haute des mots	91,6	93,3
Lire à voix haute un texte	88,4	90,2
Écrire des syllabes (dictées)	92,6	94,3
Écrire des mots (dictés)	92,3	93,3

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	93,6	95,4
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	94,8	95,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	64,5	70,5
Résoudre des problèmes	84,5	87,9
Calculer mentalement	89,3	91,2
Calculer en ligne	84,9	86,3
Reproduire un assemblage	74,2	78,8

Lecture : en 2025, 87,7 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CE1.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2025, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves.

TABLEAU 20 • Proportion d’enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Partie « Français » du guide	96,3	96,9
Partie « Mathématiques » du guide	96,1	97,4

Lecture : en 2025, 96,9 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d’informations pour mener à bien les passations.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Lecture : DEPP, Repères CE1.

En 2025, 82,3 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 79,8 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 21 • Proportion d’enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Séquences de français	82,6	82,3
Séquences de mathématiques	79,5	79,8

Lecture : en 2025, 82,3 % des enseignants répondants indiquent qu’ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2025, 88,5 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 84,2 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion. 89,6 % déclarent également que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 22 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	88,6	88,5
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	87,5	84,2
Efficacité des didacticiels	87,9	89,6

Lecture : En 2025, 88,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

En 2025, 69,0 % des enseignants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 75,8 % des enseignants indiquent qu'ils ont passé 20 minutes au plus pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 23 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Entre 1 et 5 fois	71,9	69,0
Entre 6 et 10 fois	21,2	23,7
Plus de 10 fois	6,9	7,4
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Moins de 10 minutes	19,2	18,3
Entre 11 et 20 minutes	58,2	57,5
Plus de 20 minutes	22,6	24,2

Lecture : en 2025, 69,0 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2025, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 80,7 % et 85,2 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 91,8 % des enseignants répondants.

TABLEAU 24 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	84,8	85,2
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	89,9	91,8
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	78,7	80,7
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	80,5	83,1
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	78,6	82,5

Lecture : en 2025, 85,2% des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

18,2 % des enseignants de CE1 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 92,6 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 25 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %) Septembre 2025
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	18,2
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	92,6

Lecture : en 2025, 18,2 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.7 Bilan

En 2025, 65,6 % des enseignants de CE1 estiment que cette évaluation leur a permis de déceler des difficultés d'élèves et 92,2 % considèrent que l'évaluation leur a permis de confirmer des difficultés des élèves.

76,9 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 26 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	75,2	76,9
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	64,5	65,6
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	89,4	92,2
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	68,7	73,4

Lecture : en 2025, 76,9 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

En 2025, la grande majorité des enseignants de CE1 indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunions avec le réseau d'aide ou dans le but d'organiser les APC (respectivement 83,9 %, 77,1 % et 74,2 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre les enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroisements (56,3 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (47,2 %).

TABLEAU 27 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	70,1	74,2
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	81,7	83,9
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	76,2	77,1
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroisements.	51,8	56,3
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	68,3	70,0
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	63,0	69,8
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	42,4	47,2

Lecture : en 2025, 74,2 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

➤ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE1 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 11 632 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. 8 805 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 8 805 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 75,7 % des directeurs participants).

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 85,5 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (78,7 % en 2024). Parmi ces directeurs, 91,6 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 69,1 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 60,1 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	93,7	95,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	78,7	85,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	86,6	91,6
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,6	69,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	58,4	60,1

Lecture : en 2025, 95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères* CE1.

Concernant la logistique, 71,7 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 80,5 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

40,4 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 97,9 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 8,3 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 5,3 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	34,4	40,4
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,3	97,9
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,4	8,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,5	5,3
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	75,9	71,7
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76,8	80,5

Lecture : en 2025, 40,4 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2025, 92,2 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit à neuf directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 88,6 % et 80,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (51,0 %). 6,7 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 92,0 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 30 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	93,2	92,2
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	87,8	88,6
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	81,7	80,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	53,5	51,0
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ? *	n.d.	6,7
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? **	n.d.	92,0

Lecture : en 2024, 92,2 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes ; ** directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2025, 98,4 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (42,8 % souvent, 45,4 % parfois et 10,2 % rarement).

TABLEAU 31 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	97,9	98,4

Lecture : en 2025, 98,4 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

En 2025, 74,1 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,5 % dans le but d'organiser les APC et 71,0 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (17,7 %).

TABLEAU 32 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Organiser les APC	71,7	71,5
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, ...)	51,2	50,5
Favoriser le travail avec le RASED	64,3	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	68,7	74,1
Élaborer les PPRE	60,6	57,1
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	67,8	71,0
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collègue	35,4	34,9
Élaborer le projet d'école	53,3	56,9
Cibler une problématique en formation de proximité	16,2	17,7
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	62,8	62,7

Lecture : en 2025, 71,5 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 85,7 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 33 • Déclaration des directeurs sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois » (en %)
	Septembre 2025
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7

Lecture : en 2025, 87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

6.2.4 Bilan

Deux tiers des directeurs d'école estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et huit directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 66,8 % et 79,4 %).

TABLEAU 34 • Déclarations des directeurs d'école sur la généralisation des évaluations *Repères* (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	61,4	66,8
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	73,0	79,4

Lecture : en 2025, 66,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Sources : DEPP, Repères CE1.

➤ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE1 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 380 IEN ont participé à ce questionnaire, 94 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 94 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2025, 96,5 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (89,1 % en 2024). D'une manière générale, 96,7 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (85,7 % en 2024).

En 2025, 94,1 % des inspecteurs ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (90,1 % en 2024). Parmi ces inspecteurs, 97,5 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (95,0 % en 2024). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (75,9 % et 63,3 % en 2025 ; 88,0 % et 75,0 % en 2024).

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	89,1	96,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	90,1	94,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	95,0	97,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	88,0	75,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	75,8	63,3
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations...) ? *	85,7	96,7

Lecture : en 2025, 96,5 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (83,3 % en 2025, contre 83,6 % en 2024). La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants (100,0 % en 2025, contre 98,9 % en 2024), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (35,7 % contre 44,2 % en 2024) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (23,1 % contre 24,3 %, en 2024).

70,6 % des inspecteurs répondants affirment que leur circonscription a reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans les écoles et 55,4 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 65,5 % et 62,5 % en 2024).

TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,6	83,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	98,9	100,0
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	44,2	35,7
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	24,3	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	65,5	70,6
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	62,5	55,4

Lecture : en 2025, 83,3 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2025, en français et en mathématiques, au début du CE1, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des inspecteurs (de 83,6 % à 96,3 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 93,9 % des IEN jugent pertinent l'exercice « lire à voix haute un texte » (97,9 % en 2024). En mathématiques, l'exercice « écrire des nombres entiers » est jugé pertinent par 96,2 % des inspecteurs (97,8 % en 2024).

TABLEAU 37 • Proportion d’IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 (en %)

Français	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des mots à l’oral (mots lus par l’enseignant(e))	88,4	94,1
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	94,7	95,1
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	97,9	93,9
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	96,8	92,5
Lire à voix haute des mots	97,8	95,1
Lire à voix haute un texte	97,9	93,9
Écrire des syllabes (dictées)	96,8	96,3
Écrire des mots (dictés)	97,9	96,3
Mathématiques	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)	97,7	96,2
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	97,8	96,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	96,7	83,6
Résoudre des problèmes	97,7	89,9
Calculer mentalement	96,6	96,1
Additionner et soustraire (calculer en ligne)	96,7	92,3
Reproduire un assemblage	91,1	92,3

Lecture : en 2025, 94,1 % des IEN répondants indiquent que l’exercice « comprendre des mots à l’oral (mots lus par l’enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices *Repères* CE1.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, l'exercice qui recueille le plus de réserves est « comprendre des mots à l'oral » (28,6 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser.

En mathématiques, c'est l'exercice « placer un nombre sur une ligne graduée » qui recueille le plus de réserves (45,3 %). Elles portent sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser.

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CE1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CE1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 4	28,6	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse) EXERCICE 3	14,3	Moment de passation (début de CE1)
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)) EXERCICE 10	10,7	Moment de passation (début de CE1)
Comprendre des textes lus seul(e) (lecture silencieuse) EXERCICES 1 et 8	14,3	Moment de passation (début de CE1)
Lire à voix haute des mots EXERCICE 16	1,8	Formulation de la consigne
Lire à voix haute un texte EXERCICE 17	16,1	Moment de passation (début de CE1) ; durée de réalisation de l'exercice ; nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots (dictés) EXERCICE 9	10,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CE1)
Écrire des syllabes (dictées) EXERCICE 2	3,6	Formulation de la consigne

Lecture : en 2025, 28,6 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 39 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CE1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CE1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Additionner et soustraire (calculer en ligne) EXERCICE 7	7,5	Durée de réalisation de l'exercice
Calculer mentalement EXERCICE 11	5,7	Durée de réalisation de l'exercice
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICE 14	45,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reproduire un assemblage EXERCICE 15	17	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 6 et 12	22,6	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des nombres entiers (sous la dictée) EXERCICE 13	1,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2025, 7,5 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « additionner et soustraire (calculer en ligne) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2025, 89,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution, (88,9 % en 2024).

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	88,9	89,0

Lecture : en 2025, 89,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CE1* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique) (respectivement 26,2 %, 17,9 % et 14,3 %). Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 41 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %) *	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	32,7	26,2
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1,9	**
La vidéo de présentation du dispositif	3,7	9,5
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	0,7	**
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	13,1	6,0
Le diaporama de présentation du dispositif	4,7	3,6
Le guide des scores	21,5	17,9
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,7	3,6
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,9	3,6
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	5,6	11,9
EvalAide (CSEN)	3,7	3,6
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	7,5	14,3

Lecture : en 2025, 26,2 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ;

** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF », ainsi que « les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique », ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des mots à l’oral » et « comprendre un texte lu seul(e) » (respectivement 17,0 % et 13,8 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « résoudre des problèmes » (respectivement 13,8 % et 12,8 %).

TABLEAU 42 • Exercices proposés en français, dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)

Français	Part d’IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des mots à l’oral (mots lus par l’enseignant(e))	16,4	17,0
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	7,4	9,6
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	7,4	7,4
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	11,5	13,8
Lire à voix haute des mots	0,8	5,3
Lire à voix haute un texte	4,9	7,4
Écrire des syllabes dictées	1,6	2,1
Écrire des mots dictés	4,9	4,3

Lecture : en 2025, 17,0 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « comprendre des mots à l’oral (mots lus par l’enseignant(e)) » est l’exercice de français dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 43 • Exercices proposés en mathématiques, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)

Mathématiques	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	0,0	0,0
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	0,0	1,1
Placer un nombre sur une ligne graduée	17,2	13,8
Résoudre des problèmes	11,5	12,8
Calculer mentalement	5,7	9,6
Additionner et soustraire (calculer en ligne)	3,3	4,3
Reproduire un assemblage	7,4	11,7

Lecture : en 2025, 0,0 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « lire des nombres entiers » est l'exercice de mathématiques dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 2 et 3 qu'elles sont les plus utilisées (88,3 %).

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cycle 1 - cycle 2	85,2	85,8
Cycle 2 - cycle 3	86,4	88,3
Cycles 1 - 2 - 3	72,6	82,7
Liaison école/collège	79,8	85,5

Lecture : en 2024, 85,8 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de maîtrise, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 73,5 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 91,2 % déclarent utiliser ces documents et 94,8 % les trouver intéressants. En 2025, 89,3 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution transmis par les correspondants académiques ou disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Connaissez-vous ces documents ?	80,6	73,5
Si oui, les trouvez-vous intéressants ?	95,1	94,8
Les utilisez-vous ?	92,2	91,2
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	79,6	89,3

Lecture : en 2025, 73,5 % des IEN répondants indiquent connaître les documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP transmis par les correspondants académiques.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

7.2.5 Bilan

En 2025, 93,5 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 96,7 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 93,7 % en 2025, contre 91,2 % en 2024 et 97,6 % en 2025 contre 96,2 % en 2024). Enfin, 79,1 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement (75,9 % en 2024).

TABLEAU 46 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	88,9	93,5
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	95,7	96,7
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	75,9	79,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	91,2	93,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	96,2	97,6

Lecture : en 2025, 93,5 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

En 2025, la compétence pour laquelle, selon les IEN, les enseignants ont modifié le plus leur pratique est la lecture à voix haute (32,9 %).

TABLEAU 47 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

Français	Part d'IEN (en %) *
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	32,9
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases lus par l'enseignant(e))	6,1
Résolution de problèmes	7,3
Écriture de syllabes/mots	6,1
Ligne graduée	7,3
Lecture (lire des phrases seul(e))	2,4
Calcul en ligne	1,2

Lecture : en 2025, 32,9 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

En français, les exercices concernant la fluence de mots et de texte sont les plus observés par les IEN.

Les pratiques d'enseignement concernant la ligne graduée sont plus rarement observées par les inspecteurs.

TABLEAU 48 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Fluence de mots	82,5	64,1
Fluence de texte	87,0	70,6
Compréhension orale de phrases	71,6	59,7
Ligne graduée	55,4	41,9

Lecture : en septembre 2025, 64,1 % des IEN répondants ont observé la fluence de mots dans les pratiques d'enseignement.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE1.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, *Developmental Psychology*, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information - N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr